

# Route tranquille



## Renforcez vos garanties auto !



### Une protection globale 24h/24

- > Remboursement des franchises
- > Sécurisation du permis
- > Deux véhicules et deux permis automatiquement assurés
- > Prise en charge des frais d'expertise, de location...

### Quelle que soit la formule choisie vous bénéficiez :

- > des frais de rapatriement du conducteur et des passagers suite à un retrait immédiat du permis,
- > de la prise en charge des frais de rapatriement du véhicule,
- > de la prise en charge des frais de retour au domicile lorsque l'assuré n'est pas en état de conduire (alcoolémie, ...),
- > du conseil constat amiable et devis réparation,
- > du télédiagnostic panne.

Votre interlocuteur :

**INNOVIA ASSURANCES COMPAGNIE**  
Immeuble Le Capitole  
6, rue des Bougainvillées  
34070 MONTPELLIER  
Tél. : 04 67 69 21 70 - Fax 09 56 79 78 16  
RCS Montpellier 522 523 653

Mutuelle Alsace Lorraine  
6 boulevard de l'Europe  
BP 3169  
68063 MULHOUSE Cedex  
[www.assurancemutuelle.com](http://www.assurancemutuelle.com)



Mutuelle  
Alsace  
Lorraine

L'assurance depuis 1818

Société d'Assurance Mutuelle à cotisations variables.  
Entreprise régie par le Code des Assurances.

# 6 mois de garantie offerts

pour toute souscription  
avant le 31 décembre 2011



Mutuelle  
Alsace  
Lorraine

L'assurance depuis 1818

*Assurez-vous  
une route tranquille*

## Rachat de franchise et perte de points

**deux véhicules et deux permis automatiquement assurés**

- Remboursement de la franchise restant à votre charge lors d'un sinistre, même responsable.
- Quelle que soit la gamme du véhicule.
- Prise en charge des frais de stage de récupération des points.

**74€/an**

## Extension pertes financières

**deux véhicules automatiquement assurés**

- Prise en charge des frais de location d'un véhicule adapté à vos besoins suite à sinistre.
- Remboursement des frais supplémentaires généralement exclus du contrat automobile (frais de gardiennage, carte grise, contenu du véhicule...).
- Remboursement des frais d'expertise pour vérifier la conformité du véhicule dans le cadre d'une procédure "véhicule endommagé".

**58€/an**

Madame, Monsieur,

Nous vous proposons **le complément indispensable** à votre assurance automobile, **quel que soit votre assureur.**

**rachat  
de franchise et  
perte de points**

**extension  
pertes  
financières**

**deux véhicules et deux permis automatiquement assurés  
pour vous et votre conjoint**

**assistance  
24 h/24**

Bénéficiez d'une protection globale pour les conducteurs et les véhicules associant la sécurisation du permis, le remboursement des franchises, la prise en charge de frais supplémentaires, tout en profitant d'une assistance 24 h/24.

Bonne route à nos côtés.

**Denis-Pascal POLLET**  
Directeur Général

